

COMMUNE DE
TORSAC
016-211603824-20250526-D2025395-DE
Recu le 12/06/2025
16410 TORSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**délibération :
D_2025_39_5**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 26 mai à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 20 Mai 2025

Présents : 11

Présents : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, VARAS-DIARRA Catherine, BOUCQ Bernard, GREGOIRE Hervé, SURGET Chantal, GUILBAUD Francis, PERONNAUD Thierry, JORAT David, DEPIT NAUZIN Caroline, HENRI Audrey

Votants : 14

Pouvoirs :

SAUMON Didier a donné pouvoir à BOUCQ Bernard
TARDY Marie-Line a donné pouvoir à BREARD Catherine
LABUSSIÈRE Patricia a donné pouvoir à BENETEAU Laurent

**Objet : Demande d'achat
d'un chemin rural**

Absent(s) : BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, TARDY Marie-Line,
LABUSSIÈRE Patricia

Secrétaire de Séance : Thierry PERONNAUD

Madame le Maire fait part au conseil municipal d'une demande d'achat d'un chemin communal par un particulier. Ce particulier est propriétaire des parcelles ZC 27, 125, 127 situées à "La Chaume" commune de TORSAC. Elles jouxtent un chemin communal, aujourd'hui impraticable, qui permettait de rejoindre la route départementale n° 101 direction Dirac à la voie communale n° 4 direction Dignac.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas vendre ce chemin communal.

D'une part, ce chemin dessert également les parcelles cadastrées ZC 29 et 126, appartenant à un autre propriétaire. D'autre part, le conseil souhaite le remettre en état et permettre ainsi aux randonneurs et cyclistes de passer par cette portion de chemin plus sécurisante et dans la continuité des chemins de randonnée de proximité.

Pour : 0 Contre : 14 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
Catherine BREARD

Emis le 26/05/2025, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le
Affiché le.....**12 JUIN 2025**

